



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Nombre de conseillers	Convocation	Votes
- En exercice : 23 - Quorum : 12 - Présents : 19 - Représentés : 3 - Ayant pris part à la délibération : 22	Date d'envoi : 20/06/2025 Date d'affichage : 20/06/2025 Séance en date du : 26/06/2025 Heure : 19h15	- Pour : 22 - Contre : 00 - Abstentions : 00
Numéro de délibération : 8		
Objet : Dénomination de voirie : placette des Provinces Françaises		

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence Madame Nathalie REGOND PLANAS, Maire de Saint-Genis-des-Fontaines.

Présent.es :

- M^{me} Nathalie REGOND PLANAS, Maire
- M^{me} Monique MASGRAU, M. Jean LAURENT, M^{me} Aurélie SIRJEAN et M. Francis BERTHELIER, Adjoints
- M. Roger GARDEZ, M. André COSTARD, M^{me} Françoise BEY-BELOT, M. Christian JASINSKI, M^{me} Dominique BERCAÏTS, M^{me} Catherine CABIRON, M. Anthony CROUZET, M^{me} Françoise PELET-FOUCHÉ, M. Pierre FONTANA, M. Didier CHOPLIN, M^{me} Annick GAYTON, M^{me} Bernadette LEVELEUX, M. Jean-Michel BORSNAK et M^{me} Anne GUEZENNEC, Conseillers municipaux

Absent.es : M^{me} Antoinette SANCHEZ, M^{me} Patricia EGEEA, M^{me} Bénédicte ENJALBERT et M. Pascal NICOLAS

Procurations : M^{me} Antoinette SANCHEZ à M^{me} Nathalie REGOND PLANAS, M^{me} Bénédicte ENJALBERT à M. Francis BERTHELIER et M. Pascal NICOLAS à M. Didier CHOPLIN

Secrétaire de Séance : M. Francis BERTHELIER

Madame Maire,

Rappelle qu'il appartient au Conseil municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques en respectant les réalités de terrain et le lexique d'usage.

Précise qu'il convient, pour faciliter le repérage, le travail des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Ajoute que les travaux de réfection de l'actuel square des Provinces Françaises, bien que conservant certains îlots de verdure, donnent l'occasion de renommer cet espace afin de redonner une cohérence entre la réalité de terrain et son appellation, la dénomination « square » renvoyant à véritable jardin public de petite dimension, généralement clôturé.

Propose de lui attribuer la dénomination suivante : placette des Provinces Françaises.

Ajoute qu'il conviendra d'en faire part aux services du cadastre et d'en effectuer l'intégration dans la base d'adresse locale.

Propose au Conseil municipal d'en débattre et d'en délibérer.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame la Maire et sa proposition ;

Décide de renommer le square des Provinces Françaises en placette des Provinces Françaises.

Autorise Madame la Maire à acquérir une nouvelle plaque pour la place nouvellement nommée et signer tout document utile à cette affaire.

La Maire,

Nathalie REGOND PLANAS



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.